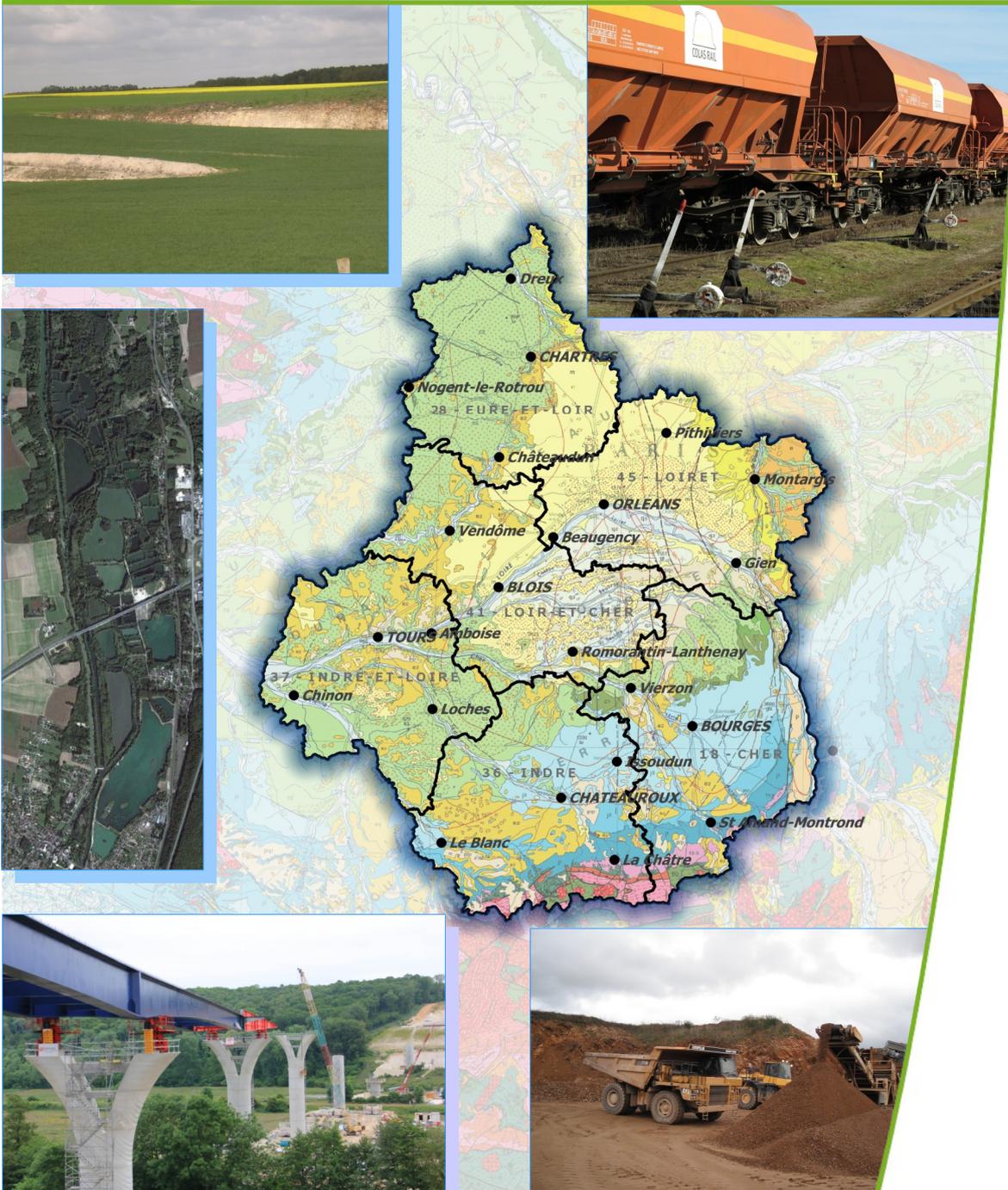


ANNEXES

du Schéma régional des carrières Centre-Val de Loire



Sommaire

A) ANNEXES MÉTHODOLOGIQUES

ANNEXE 1 – Doctrine régionale « eau et carrières »

ANNEXE 2 – Remise en état à vocation agricole

B) RAPPORTS D'ÉTUDE

ANNEXE 3 – Carte des ressources en matériaux de la région Centre-Val de Loire (BRGM, 2011)

ANNEXE 4 – Transport des matériaux de carrières en région Centre-Val de Loire (CEREMA, 2017)

ANNEXE 5 – Approvisionnement des centrales BPE en granulats (CERC Centre-Val de Loire, 2017)

ANNEXE 6 – Biodiversité des carrières de la région Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, LNE, Nature18, 2013)

A) Annexes méthodologiques

Le SRC comporte deux annexes méthodologiques, concernant les enjeux liés à l'eau d'une part, et les enjeux liés à la biodiversité d'autre part.

ANNEXE 1 – Doctrine régionale « eau et carrières »

La doctrine régionale « eau et carrière » précise les modalités de prise en compte des enjeux liés à l'eau dans le cadre des projets de carrières en région Centre-Val de Loire.

Trois grandes thématiques sont développées :

- Gestion de la ressource alluvionnaire ;
- Préservation des nappes d'eau souterraines et des milieux aquatiques associés (enjeux qualitatifs) ;
- Maîtrise des consommations d'eau liées à l'exploitation et à la remise en état des carrières (enjeux quantitatifs).

► La doctrine « eau et carrières » permet la bonne application des mesures n°1, 10, 15, 16 et 22 du SRC.

La conformité des projets de carrière avec les différents points de doctrine est un critère de recevabilité des demandes d'autorisation.

ANNEXE 2 – Remise en état à vocation agricole

Le guide méthodologique « *Les modalités techniques de la remise en état des carrières à des fins agricoles* », édité dans la revue des Chambres d'agriculture (supplément au n°671 de mai 1981), précise les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans le cadre des remises en état à vocation agricole.

► Ce guide technique permet notamment la bonne application de la mesure n°22 du SRC.

B) Rapports d'étude

Le SRC a fait l'objet d'études préalables, concernant l'identification des ressources minérales, les enjeux d'approvisionnement et de transport, et les enjeux de biodiversité.

Les rapports d'étude correspondants, présentés ci-après, sont consultables sur le site Internet de la DREAL Centre-Val de Loire, à l'adresse suivante :

<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-des-carrieres-src-r971.html>

ANNEXE 3 – Carte des ressources en matériaux de la région Centre-Val de Loire (BRGM, 2011)

Une carte régionale des matériaux a été commandée au BRGM en 2011 par la DREAL, dans le cadre de la révision des schémas départementaux des carrières. Il s'agit de traduire la carte géologique au 1/50 000 en termes de ressources minérales potentiellement exploitables. Chaque formation géologique de la région (ou chaque groupement de formations présentant des caractéristiques techniques similaires) a ainsi été associée à un (ou plusieurs) usage(s) économique(s) possible(s). Ce travail a fait l'objet du rapport d'étude suivant : *THAUVIN M. et al. (2011) – Carte des ressources en matériaux de la région Centre, élaborée dans le cadre de la révision des Schémas Départementaux des Carrières, Rapport BRGM/RP-59248-FR, 121 p.*

ANNEXE 4 – Transport des matériaux de carrières en région Centre-Val de Loire (CEREMA, 2017)

Dans un contexte de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre d'une part, et de constante évolution des parts modales au profit du transport routier d'autre part, la DREAL a sollicité le CEREMA pour évaluer les potentialités de développement des modes de transport alternatifs à la route en région Centre-Val de Loire, pour le secteur des pondéreux. Ce travail a fait l'objet de 2 rapports d'étude : *VERNIER A. et al. (2017) – Étude transport pour la réalisation du schéma régional – Phase 1 et Phase 2, CEREMA.*

ANNEXE 5 – Approvisionnement des centrales BPE en granulats (CERC Centre-Val de Loire, 2017)

Dans un contexte régional de réduction progressive des extractions en lit majeur, il était nécessaire de mesurer la dépendance actuelle du secteur du béton prêt à l'emploi à la ressource alluvionnaire, afin de bien prendre en compte ce besoin dans le cadre du SRC. Une enquête exhaustive auprès des centrales BPE de la région Centre-Val de Loire a été confiée à la CERC Centre-Val de Loire, par la DREAL Centre-Val de Loire et l'UNICEM Centre. Elle a été réalisée en 2017, et porte sur les résultats d'activité de 2016.

ANNEXE 6 – Biodiversité des carrières de la région Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, LNE, Nature18, 2013)

La révision des schémas départementaux des carrières du Cher et du Loiret a nécessité « une analyse de l'impact des carrières existantes sur l'environnement », conformément aux exigences de l'article L515-2 du code de l'environnement, dans sa rédaction antérieure au 18 décembre 2015. Dans ce cadre, une étude de portée générale sur la biodiversité des carrières a été réalisée, sous la forme d'un stage hébergé à la DREAL. Les expertises faunistiques ont été confiées à deux associations naturalistes (Loiret Nature Environnement et Nature18). Considérant que l'échantillon de carrières étudié représente bien la diversité des grands types de contextes environnementaux que l'on peut rencontrer en région, cette étude a pu alimenter l'état des lieux du SRC.

**Ministère de la Transition
écologique et solidaire**
92055 La Défense CEDEX
Tél. : 01 40 81 21 22

